Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 029-212901748-20261110-26110402-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
4 novembre 2026

Date d'affichage de la liste des délibérations
Le 10 Novembre 2026

Nombre de conseillers
En exercice **29**
Présents ou représentés **29**
Votants **29**

L'an deux mille vingt-six, le quatre novembre à 18 heures 30
Le Conseil municipal de PLONÉOUR-LANVERN, légalement convoqué par M. Jean-Baptiste HUET, Maire, s'est réuni à la salle polyvalente en séance publique
Etaient présents :
Tous les conseillers municipaux en exercice, à l'exception de :
M. Michel RAPHALEN (procuration à Mme Joëlle KERSUAL)
Mme Célia BEST (procuration à M. Pierre BOËNNEC)
Mme Mireille COIC (procuration à M. Jean-Armand TRUCHETET
M. Morvan LE GAC (procuration à M. Valentin ORY)
M. Michel CANEVET (procuration à Mme Martine OLIVIER)
M. Paul MONCEAU (procuration à Mme Marie-Aude GOBRY)

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement.
M. Alain VIGOUROUX a été élu secrétaire de séance.

0-2 Approbation du procès-verbal des séances des 1er et 8 juillet et du 30 septembre 2026

Rapporteur : M. Jean-Baptiste HUET

Vu l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales

Monsieur le Maire soumet les procès-verbaux des séances des conseils municipaux des 1er et 8 juillet 2026 et du 30 septembre 2026 à l'approbation des conseillers municipaux.
Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce procès-verbal avant son adoption définitive.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

Article unique : D'approuver les procès-verbaux des séances des conseils municipaux des 1er et 8 juillet 2026 et du 30 septembre 2026

Pour extrait certifié conforme au registre
A Plonéour-Lanvern, le 10 novembre 2026

Monsieur le Maire,
Jean-Baptiste HUET

MAIRIE DE PLONEOUR-LANVERN FINISTERE

Le secrétaire de séance,
Alain VIGOUROUX